



PLAN DE QUALIFICATION REGIONAL

Ligue Nord-Pas-de-Calais de Billard

2012





Sommaire

1	PREAMBULE	4
1.1	CONTEXTE DE L'ÉTUDE	4
1.2	RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	4
1.3	ORGANISATION ET METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	5
1.4	PARTICIPATION DES ACTEURS	5
2	ETAT DES LIEUX DES CLUBS DE BILLARD DU NORD-PAS-DE-CALAIS.	7
2.1	PRESENTATION DES CLUBS DE BILLARD DU NORD-PAS-DE-CALAIS	7
2.2	CARACTERISTIQUES DES ACTEURS.....	8
2.2.1	LES ADHERENTS.....	8
2.3	ACTIVITES PROPOSEES.....	11
2.3.1	LES ACTIVITES A VISEE COMPETITIVE ET TECHNIQUE.....	11
2.3.2	LES ACTIVITES DE LOISIRS	11
2.4	PROJETS ET AXES DE DEVELOPPEMENT	12
2.4.1	<i>Axes de consolidation et de développement des clubs</i>	<i>12</i>
2.4.2	<i>Moyens de consolidation et de développement des clubs.....</i>	<i>13</i>
3	BESOINS REPERES ET ATTENTES DES ACTEURS EN FORMATION.....	14
3.1	LES DIRIGEANTS	14
3.2	LES MONITEURS.....	19
3.3	LES ARBITRES	24
4	FICHES ACTIONS DE FORMATION	29



1 Préambule

1.1 Contexte de l'étude

Le point de départ de la mise en œuvre de ce plan de qualification régional (PQR) provient de la volonté de la Ligue du Nord-Pas-de-Calais de Billard de mettre en place un projet concerté articulés les axes de développement de la discipline Billard avec les clubs, leurs dirigeants et l'ensemble de l'encadrement.

La situation du Billard en Nord-Pas-de-Calais est inquiétante :

- Les effectifs sont en baisse régulière depuis plus de 10 ans :
 - 1400 licenciés en 1990 contre 905 en 2012 (- 38 %).
 - 29 licenciés de moins en 2012 par rapport à 2011 (- 3 %).
- Le nombre de clubs est en diminution :
 - 28 clubs en 2012 contre 34 clubs en 2011 (- 17 %).

Dans ce contexte et sous l'impulsion du Président de la Ligue, l'ensemble du Comité Directeur souhaite réagir par la mise en place de ce PQR qui permettra de réaliser un diagnostic approfondi de la situation des clubs et des besoins en formation des dirigeants, encadrants, arbitres.

L'objectif étant d'établir à moyen terme un plan de développement réaliste par rapport à la réalité du terrain qui permettra de créer une Equipe Technique Régionale (ETR) pour la prochaine Olympiade. Les dirigeants souhaitent ainsi voir la situation s'améliorer tant au niveau des effectifs licenciés que du nombre de clubs dans la région.

1.2 Rappel des objectifs de l'étude

- Réaliser un diagnostic quantitatif et qualitatif du paysage « Billard » sur le territoire.
- Recenser et analyser les besoins en formation des acteurs des clubs.
- Proposer un plan de formation qui réponde aux attentes et qui soit adapté aux disponibilités des acteurs.
- Connecter le PQR au projet fédéral tout en respectant les contraintes du territoire.



1.3 Organisation et méthodologie de l'étude

Phase 1

Recensement des besoins des acteurs des clubs de la Ligue :

- Lancement de la mission lors de l'AG du 15 septembre
- Création et mise en ligne d'un questionnaire
- Réalisation de 4 focus-groupes



Phase 2

Elaboration du PQR autour des besoins repérés :

- Analyse des besoins
- Formalisation des besoins des acteurs
- Présentation du PQR et restitution finale

1.4 Participation des acteurs

Dans le cadre de la réalisation du PQR, l'ensemble de acteurs (dirigeants, moniteurs, arbitres) ont été sollicités pour répondre aux questionnaires¹ et pour participer au focus-groupe.

■ Participation aux questionnaires

- Les questionnaires ont été mis en ligne le 20 septembre et les acteurs ont eu jusqu'au 7 novembre pour les remplir. Ils ont été envoyés par mail à l'ensemble des clubs et individuellement aux arbitres. Les réponses pouvaient être transmises par courrier, par mail ou en ligne directement sur une plate-forme dématérialisée.
- Le niveau de réponse a été le suivant :

Questionnaire	Nombre de questionnaires reçus
Dirigeants	15
Moniteurs	12
Arbitres	17

¹ Voir en annexes



■ **Participation aux focus-groupes**

- Les focus-groupes ont été organisés les 23 et 24 octobre 2012.

	Mardi 23 octobre A Billy-Montigny	Mercredi 24 octobre à Ronchin
17h30 - 19h	Dirigeants <u>Clubs représentés :</u> <ul style="list-style-type: none">- Billy-Montigny (2)- Courrière (1)	Arbitres <u>Clubs représentés :</u> <ul style="list-style-type: none">Ronchin (7)Denain (1)Faches-Thumesnil (2)Billy-Montigny (1)
19h - 20h30	Moniteurs <u>Clubs représentés :</u> <ul style="list-style-type: none">- Billy-Montigny (2)- Courrière (1)	Dirigeants <u>Clubs représentés :</u> <ul style="list-style-type: none">Ronchin (7)Denain (1)Faches-Thumesnil (2)Billy-Montigny (1)



2 Etat des lieux des clubs de Billard du Nord-Pas-de-Calais.

2.1 Présentation des clubs de Billard du Nord-Pas-de-Calais

■ Liste des clubs



En 2012, la Ligue de Billard du Nord-Pas-de-Calais recense les clubs suivants² :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">Académie calaisienne de Billard CaramboleAcadémie de Billard André RoelantsAcadémie de Billard de CambraiAlb 8 PoolAMB Denain La CaramboleAmicale Billard club DouaisienAmicale laïque CucquoiseBillard Club ArrageoisBillard Club AvionnaisBillard Club BilysienBillard Club BruaysienBillard Club de CarvinBillard Club d'HouplinesBillard Club de Fâches Thumesnil | <ul style="list-style-type: none">Billard Club du Canon d'OrBillard Club EstairoisBillard Club FouqueroisBillard Club LensoisBillard Club OutreloisBillard Club Saint-PoloisBillard français Villeneuve d'AscqOlympique Grande-SyntheSport Billard club AnnoeullinoisUnion Sportive DunkerquoiseWizernes Billard clubBillard Club de WimilleBillard Club DivionnaisLe Touquet Billard club |
|--|---|

² <http://www.npd-c-billard.fr/accueil/les-club-affilies.html>



Les données présentées ci-dessous sont issues des questionnaires « dirigeants ». Elles s'appuient sur les réponses de **11 clubs** qui représentent **375 adhérents**, soit **41 % des licenciés**.

2.2 Caractéristiques des acteurs

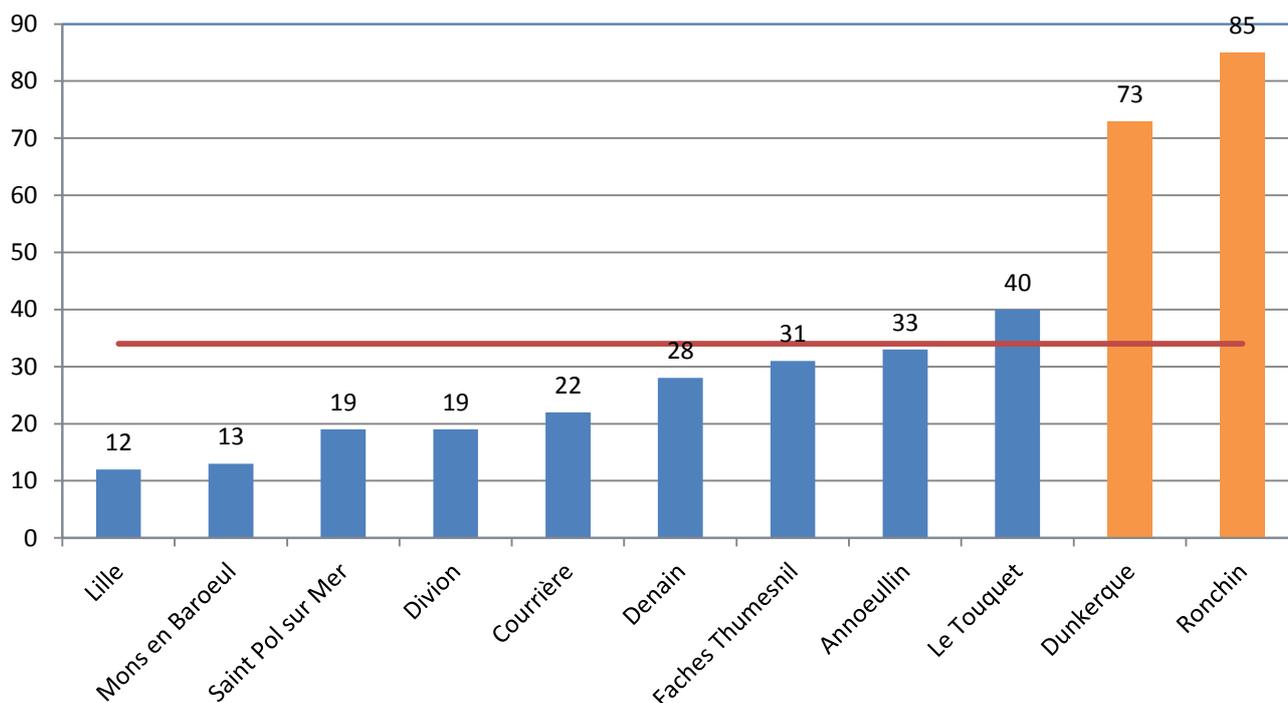
2.2.1 Les adhérents

■ Nombre d'adhérents

Les clubs ayant répondu sont composés de **34 adhérents en moyenne**.

Les clubs de Dunkerque et Ronchin constituent des clubs importants dans la région puisqu'ils rassemblent respectivement 73 et 85 adhérents.

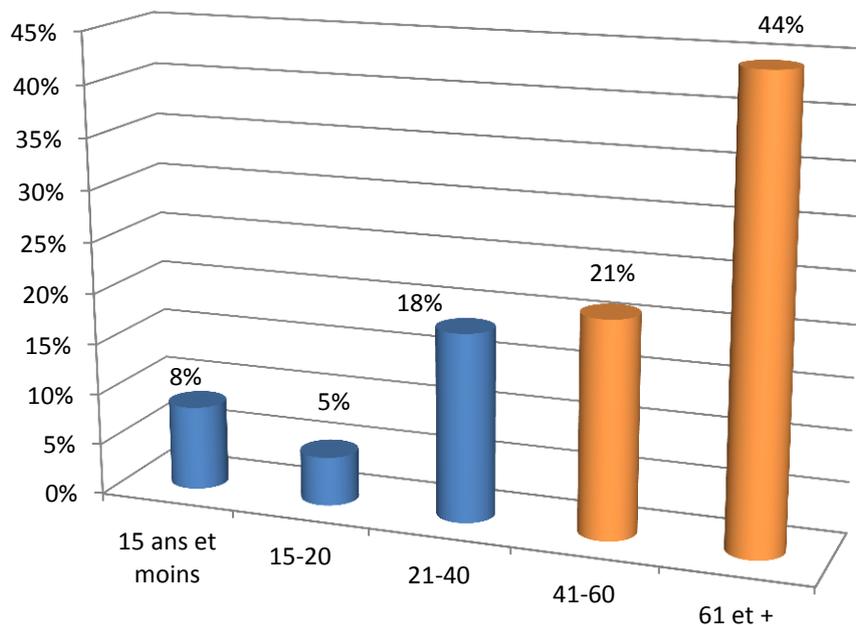
Figure 1 : Nombre d'adhérents par club





■ Répartition des adhérents par tranches d'âges

Figure 2 : Répartition des adhérents par tranches d'âges



A partir des données recueillies, il apparaît que la population des joueurs de Billard est plutôt âgée :

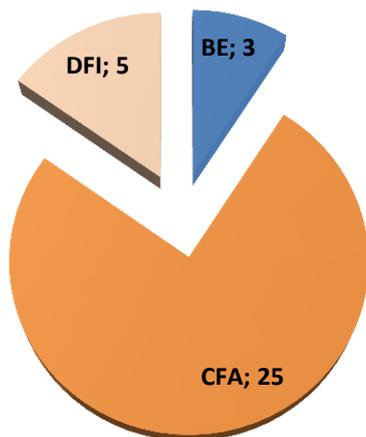
- 44 % des licenciés ont plus de 60 ans.
- 65 % des licenciés ont plus de 40 ans.

Aussi, il apparaît que la population des 15-20 ans ne représente que 5 % des effectifs.



■ **L'encadrement**

- L'encadrement est quasi exclusivement bénévole. Il n'y a qu'un seul club qui déclare avoir un salarié et ce pour un volume horaire de 4 heures par semaine.
- Dans les clubs qui ont répondu, l'encadrement est assuré par un total de 40 moniteurs techniques bénévoles, soit en moyenne 3,6 moniteurs par club.
- 2 clubs déclarent n'avoir aucun moniteur.
- 3 clubs ne renseignent pas cette question.
- Pour les clubs qui ont une équipe d'encadrement, celle-ci intervient en moyenne 15 heures par semaine, soit environ 4 heures hebdomadaires pour chaque moniteur.
- Ces moniteurs sont diplômés, dans les proportions suivantes :



- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BE).
- Certificat Fédéral d'Animateur de Club (CFA).
- Diplôme fédéral d'initiateur (DFI)



2.3 Activités proposées

2.3.1 Les activités à visée compétitive et technique

Pour les **pratiques à visée compétitive et technique**, il apparaît que **le billard carambole** (billard français) est prédominant au sein des clubs.

- 9 clubs sur 11 pratiquent le billard carambole en compétition.
- 2 clubs proposent le 8 Pool (ou Blackball) en compétition.
- 2 clubs proposent le Snooker en compétition.
- Ces pratiques sont proposées aux adultes et aux seniors (61 ans et +) dans tous les clubs. Par contre, la pratique compétitive pour les jeunes (Ecole de Billard, cadets et juniors) n'est possible que dans 5 clubs, soit 45 % des clubs.

2.3.2 Les activités de loisirs

Concernant la pratique « loisirs », les résultats sont similaires. Le billard carambole est pratiqué en nette majorité dans les clubs au dépend du 8 Pool (Blackball) et du Snooker.

Les créneaux de pratique sont davantage occupés par les adultes et les seniors : la pratique « jeunes » n'étant possible que dans moins de 50 % des clubs.

Les dirigeants renseignent aussi sur les autres activités (hors pratique loisirs et compétitive) qu'ils organisent au sein de leur club. Il apparaît que :

- Les tournois loisirs interclubs sont très répandus et concernent l'ensemble des clubs.
- Les activités proposées sont quasi systématiquement exclusivement les activités traditionnelles des clubs sportifs :
 - Pratique (entraînement).
 - Compétitions.
 - Tournois.
- 3 clubs ont engagé des actions de développement plus « novatrices » pour faire découvrir le billard à un public non-initié. Ainsi, ces clubs proposent et organisent :
 - Des sessions de billard avec des personnes handicapées.
 - Des stages de billard pendant les vacances scolaires.
 - Des initiations billard dans les écoles en partenariat avec l'Education Nationale.
 - Des sessions de découverte pour des personnes en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle.



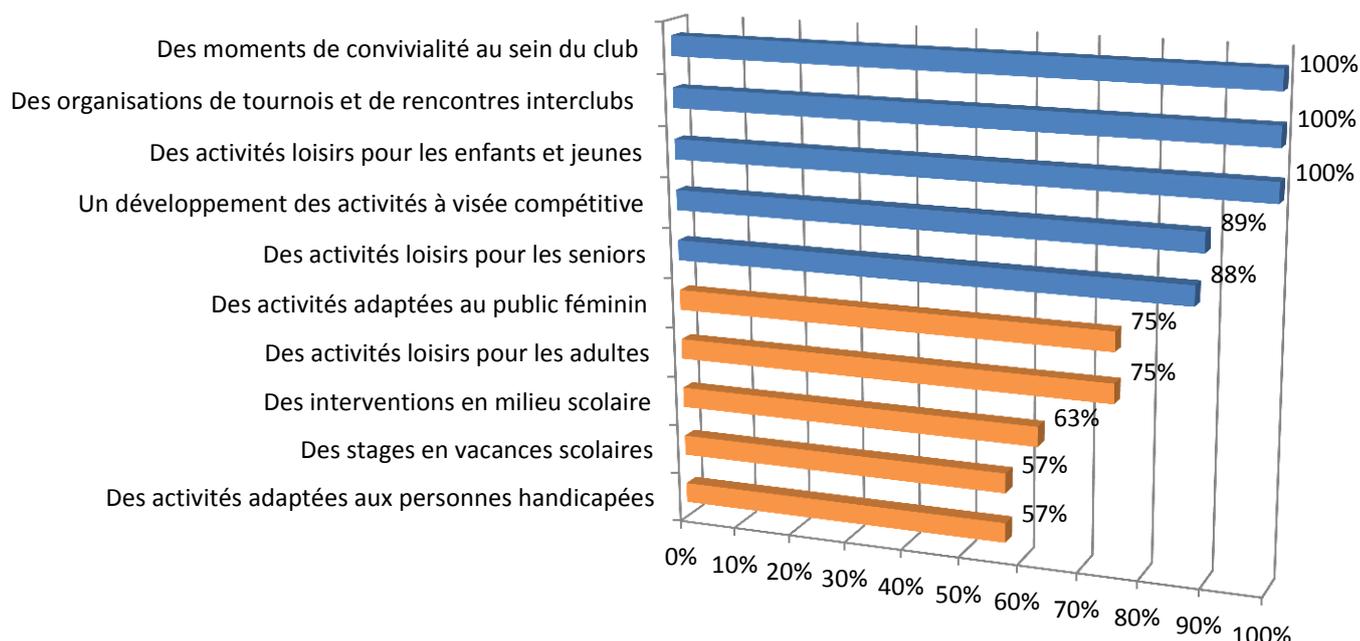
2.4 Projets et axes de développement

2.4.1 Axes de consolidation et de développement des clubs

■ Résultats du questionnaire

A la question : « Etes-vous d'accord pour dire que les activités proposées ci-dessous constituent **un axe** de consolidation et de développement de votre club ? », les dirigeants des clubs répondent **OUI** aux items suivants :

Figure 3 : Axes de consolidation et de développement des clubs



■ Analyse

Les données présentées ci-dessus montrent que les dirigeants s'orientent en priorité vers les activités traditionnelles du club pour définir les axes de consolidation et de développement du club. En effet, ils préconisent d'organiser :

- Des moments de convivialité dans les clubs.
- Des tournois et des rencontres interclubs.
- Des activités loisirs pour les enfants, les jeunes et les seniors.
- Des activités compétitives.

Peu d'entre eux s'orientent vers des projets plus « novateurs » permettant l'accès à la pratique du billard de publics non-initiés :

- Les femmes.
- Les scolaires.
- Les personnes handicapées.

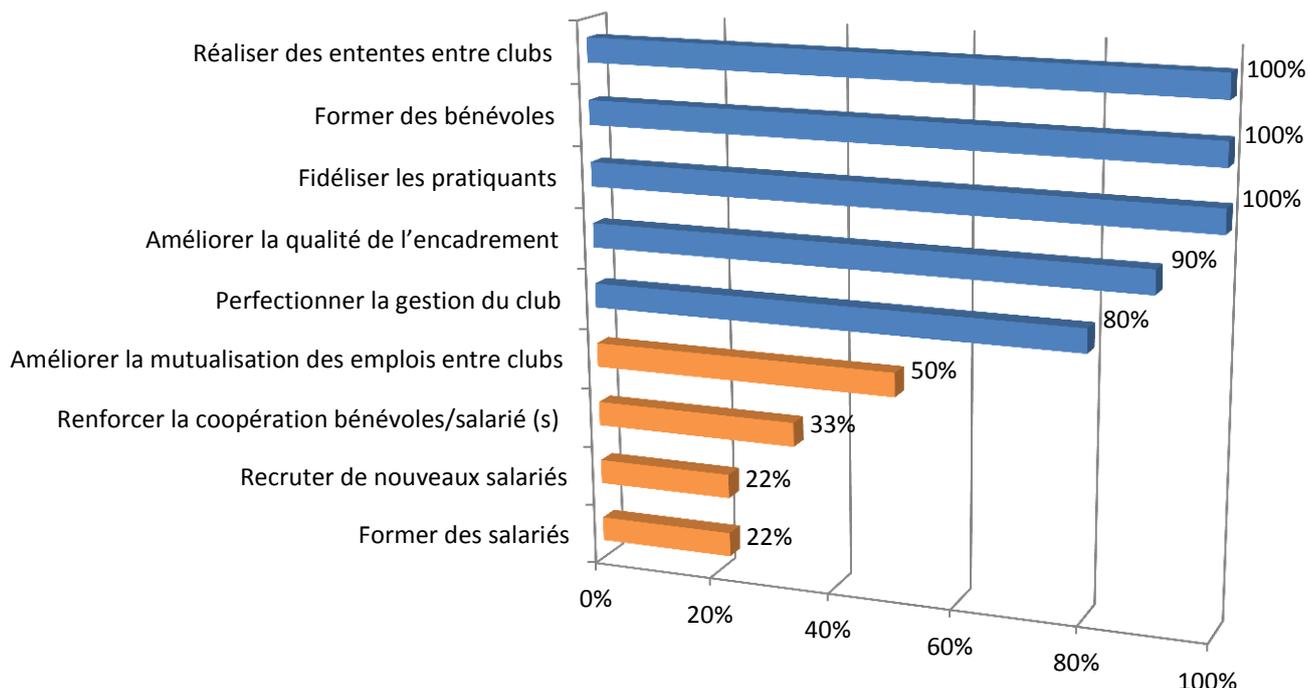


2.4.2 Moyens de consolidation et de développement des clubs

■ Résultats du questionnaire

A la question : « *Etes-vous d'accord pour dire que les propositions ci-dessous représentent **un moyen** de consolider ou de développer votre club ?* », les dirigeants répondent **OUI** aux items suivants :

Figure 4 : Moyens de consolidation ou de développement des clubs



■ Analyse

Concernant les moyens de consolidation ou de développement des clubs, les dirigeants semblent maintenir un système associatif « classique » autour d'équipes quasi-exclusivement bénévoles.

Tous les moyens faisant appel à l'emploi semblent susciter peu d'intérêt de la part des dirigeants : la mutualisation des emplois, la coopération bénévoles/salariés, le recrutement et la formation de salariés ne sont pas envisagés par plus de la moitié des dirigeants questionnés.



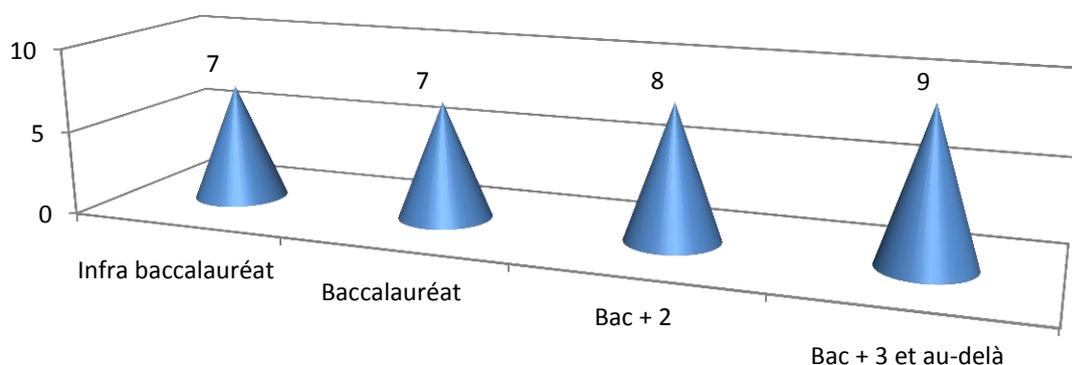
3 Besoins repérés et attentes des acteurs en formation

3.1 Les dirigeants

■ Niveau de formation initiale

A partir des données recueillies grâce aux questionnaires, il apparaît que le niveau de formation initiale des dirigeants des clubs de billard est relativement hétérogène :

Figure 5 : Niveau de formation initiale des dirigeants des clubs de billard (président, trésorier, secrétaire général)

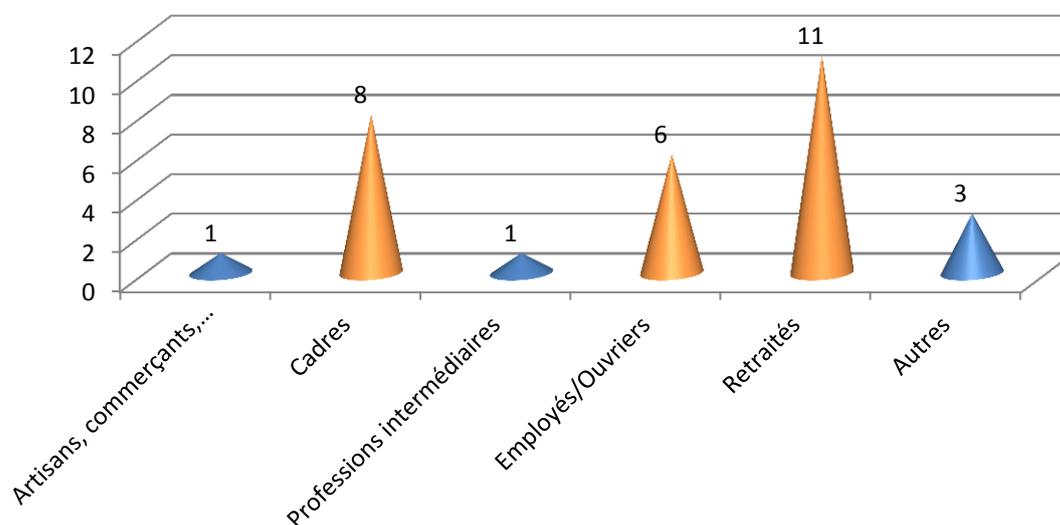


■ Situation professionnelle

Concernant la situation professionnelle des dirigeants, il apparaît que :

- 37 % des dirigeants sont retraités.
- 27 % sont des cadres.
- 20 % sont des employés.

Figure 6 : Situation professionnelle des dirigeants des clubs





■ **Compétences et besoins en formation**

Les compétences des dirigeants (président, trésorier, secrétaire) ont été évaluées sur la base de leurs déclarations grâce aux critères d'évaluation suivants :

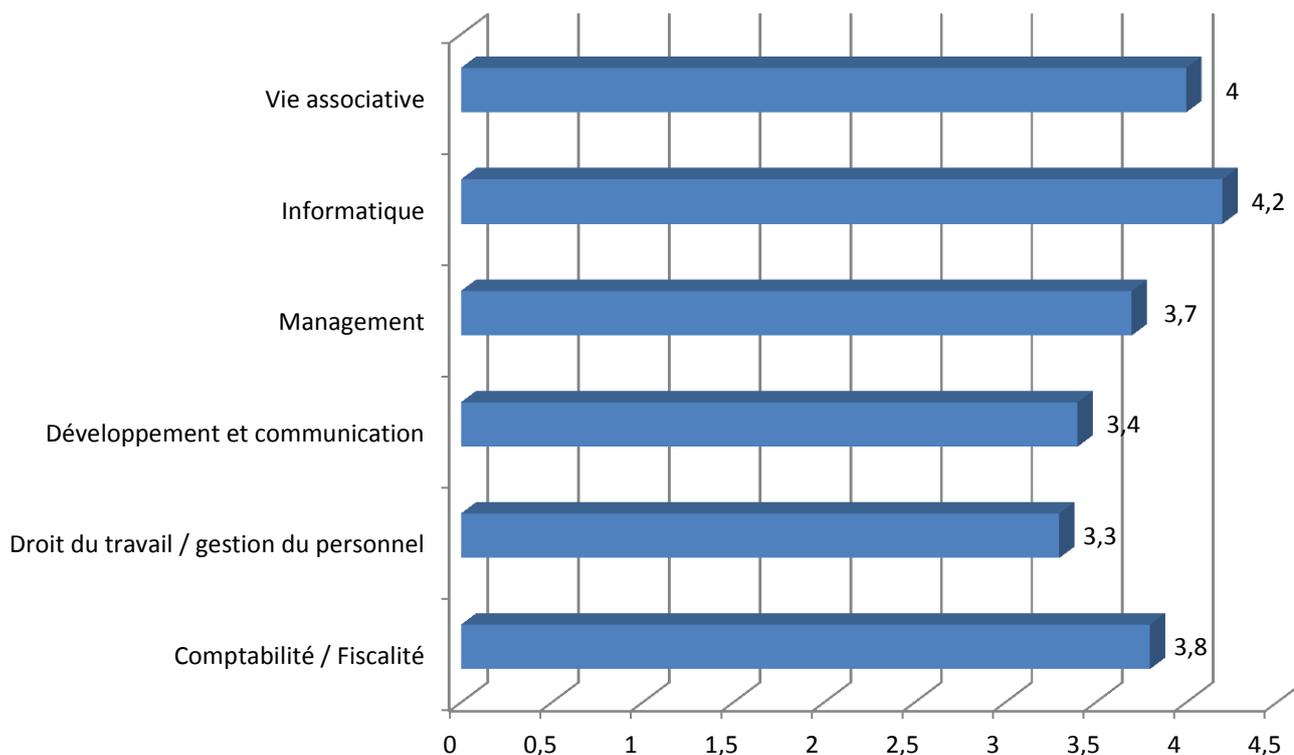
1. ne maîtrise pas du tout.
2. connaît les rudiments, doit être aidé.
3. peut faire seul, mais avec quelques difficultés.
4. compétences suffisantes pour le rôle dans l'association.
5. expert (compétences professionnelles par exemple).

Plusieurs champs de compétences ont été questionnés :

- Comptabilité / Fiscalité.
- Droit du travail / gestion du personnel
- Développement et communication
- Management
- Informatique
- Vie associative

Les réponses fournies par les dirigeants renseignent sur les champs à consolider si le besoin existe.

Figure 7 : Niveau de compétences déclaré par les dirigeants des clubs





- Comptabilité / Fiscalité

Moyenne des réponses fournies : 3,8.

Les dirigeants estiment que leur niveau de compétence dans ce domaine est suffisant par rapport à l'activité de l'association. L'établissement de compte de résultat, de bilan comptable, de déclaration fiscale ainsi que le suivi du plan de trésorerie ne semblent pas être une difficulté à l'heure actuelle pour les dirigeants des clubs.

Ces informations ont été confirmées lors des focus-groupes :

- La comptabilité des clubs est relativement simple à tenir.
- Les dirigeants peuvent suivre des formations spécifiques auprès de partenaire extérieurs tel que : le Conseil Régional, le Conseil général et/ou le CROS³.
- Les dirigeants ont souvent la possibilité de se faire aider par un commissaire aux comptes ou par une personne compétente de leur mairie d'appartenance.

⇒ **Le renforcement des compétences en comptabilité/fiscalité ne semblent pas être prioritaire dans le cadre du PQR.**

- Droit du travail / gestion du personnel

Moyenne des réponses fournies : 3,3.

Toutes les questions liées au droit du travail (contrat de travail, convention collective) et à la gestion de personnel (fiche de paie, plannings, formation professionnelle) apparaissent comme une difficulté pour les dirigeants.

⇒ **Cependant, les clubs n'étant pas « employeur » pour la grande majorité d'entre eux, le renforcement des compétences en droit du travail et gestion du personnel ne constitue pas une priorité de formation des dirigeants.**

- Développement et communication

Moyenne des réponses fournies : 3,4.

Les compétences de développement et de communication paraissent insuffisantes pour les dirigeants surtout dans les domaines suivants :

- Connaissance des différents financements possibles.
- Connaissance du fonctionnement du sponsoring.
- Stratégie de communication et de promotion.

Les réunions « focus-groupes » ont permis de confirmer ces informations et il apparaît que ce champ de compétences est une priorité pour les dirigeants des clubs.

Ils souhaitent :

- Etre capable d'identifier et d'entretenir la relation avec les différents partenaires.
- Connaître les différentes modalités des financements privés et publics.
- Savoir remplir un dossier de subvention.

⇒ **Le renforcement des compétences « développement et communication » est une priorité du PQR.**

³ Comité régional Olympique et sportif



■ Management

Moyenne des réponses fournies : 3,7.

Les compétences de management sont moyennement maîtrisées et ne correspondent pas tout à fait aux besoins de l'activité de l'association.

Les focus-groupes ont permis d'identifier les éléments à consolider au niveau de ces compétences :

- Savoir conduire une réunion.
- Savoir accueillir et fidéliser de nouveaux pratiquants.
- Etre capable de mobiliser de nouveaux bénévoles.
- Dynamiser son équipe de bénévoles autour de nouveaux projets.

⇒ **Le renforcement de ces compétences constitue un élément prioritaire du PQR.**

■ Informatique

Moyenne des réponses fournies : 4,2.

Au regard des déclarations des dirigeants, les compétences informatiques sont globalement maîtrisées et correspondent à l'activité de l'association. Pour la plupart, ils semblent maîtriser les connaissances de base d'un logiciel de traitement de texte ou de calcul.

Les focus-groupes ont permis de nuancer ces propos en mettant en évidence des compétences à renforcer suite à « l'informatisation » de la pratique billard dans les compétitions, les affiliations et les saisies de licence.

Il semble que les dirigeants aient besoin de :

- Connaître la fonction de Directeur de Jeu et d'en remplir les missions.
- Savoir saisir les feuilles de matches sous format informatique.
- Communiquer par mail et insérer des pièces jointes.
- Remplir un document pour communiquer sur Internet.

⇒ **En lien étroit avec l'activité billard, la consolidation de ces compétences est une priorité dans le cadre du PQR.**

■ Vie associative

Moyenne des réponses fournies : 4.

Les compétences liées à la gestion du club dans le cadre du respect de la vie associative semblent suffisantes au regard de la taille des clubs :

- Organiser l'AG du club.
- Organiser un CA ou une réunion de bureau.
- Rédiger des comptes-rendus de réunions.
- Présenter des bilans d'activité.

⇒ **Ces compétences ne constituent pas un axe de renforcement des compétences des dirigeants dans le cadre du PQR.**



■ Modalités pédagogiques

Figure 8 : Préférences concernant le lieu de la formation par rapport à l'emplacement du club

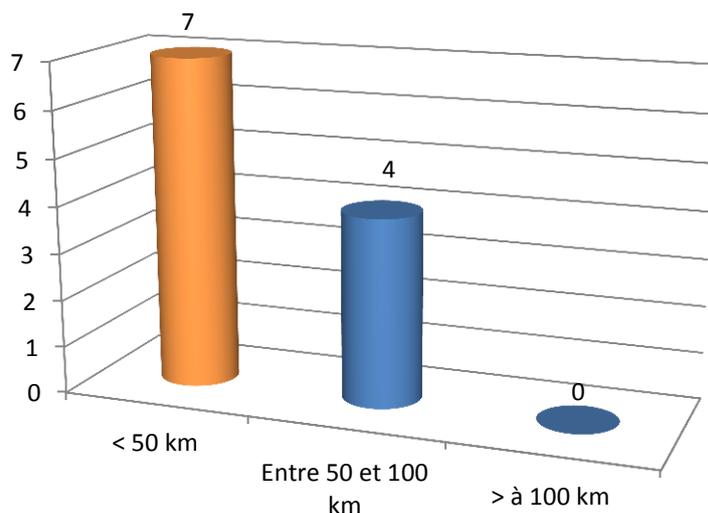


Figure 9 : Préférences concernant le jour de la formation

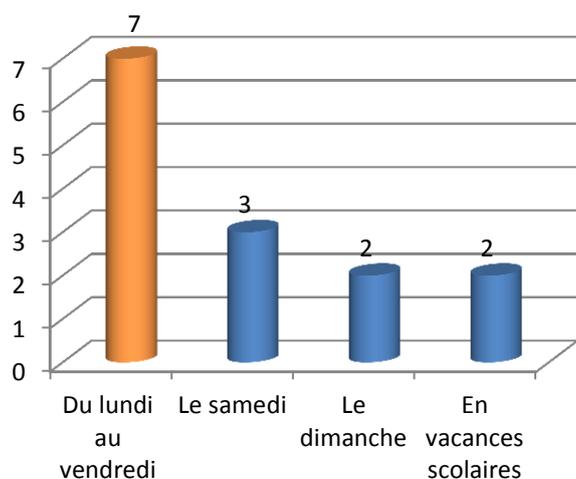
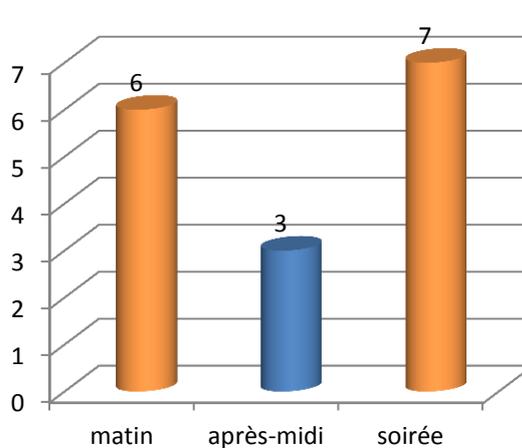


Figure 10 : Préférences concernant l'heure de la formation



Suite aux réponses fournies par les dirigeants des clubs concernant leurs préférences sur les modalités pédagogiques, ils souhaiteraient que les formations aient lieu :

- A moins de 50 km de leur club.
- En semaine.
- Le matin ou en soirée.

Au regard de la situation professionnelle des dirigeants (50 % actifs / 50 % d'inactifs), il semble plus pertinent de programmer les formations en soirée pour permettre aux personnes actives dans la vie professionnelle de pouvoir participer à ces actions de formation.



3.2 Les moniteurs

■ Interventions

- Les 12 moniteurs ayant répondu au questionnaire interviennent tous à titre **bénévole** dans leur club, en moyenne **2 heures par semaine**.
- Ils interviennent aussi bien sur les activités compétitives que sur les activités loisirs.
- En priorité, ils encadrent l'Ecole de Billard et les créneaux des pratiques adultes et seniors.
- Certains (7/12) sont aussi mobilisés pour initier les enfants au cours des vacances scolaires.

■ Formations

Figure 11 : Niveau de formation initiale des moniteurs

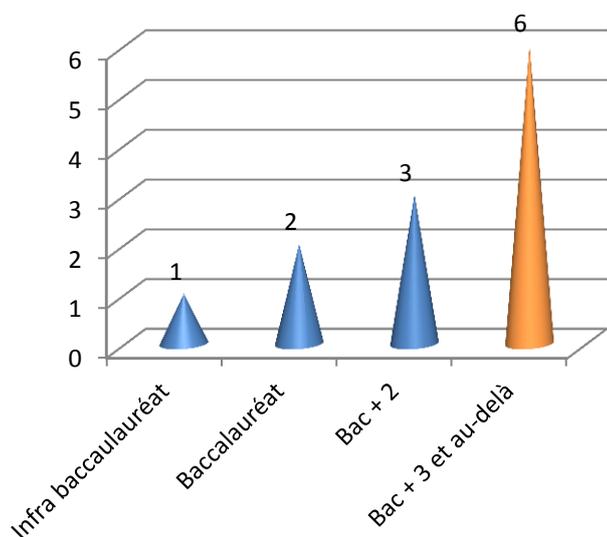
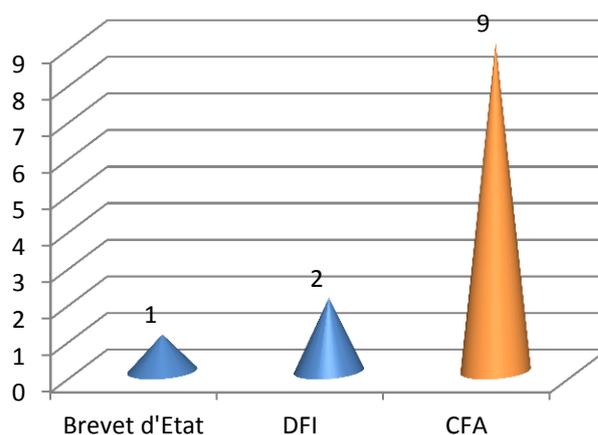


Figure 12 : Diplôme Billard spécifique

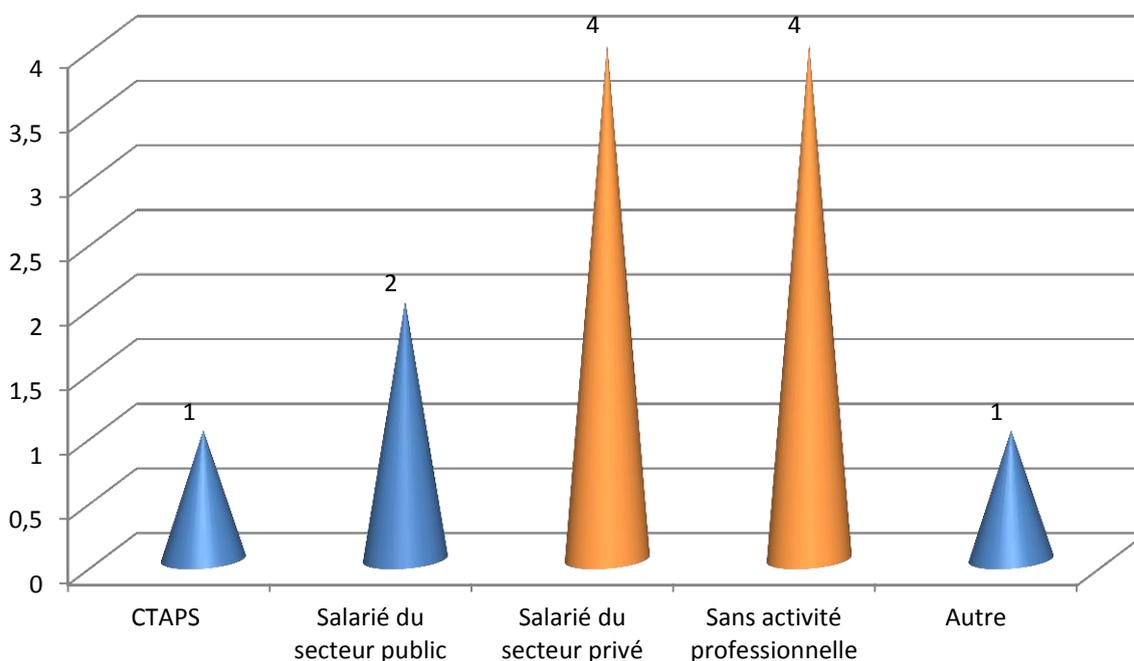


- Les moniteurs ayant répondu au questionnaire ont un niveau de formation initiale supérieure : 75 % d'entre eux ont un niveau bac + 2 et au-delà.
- Concernant les diplômes en lien direct avec la pratique du Billard, 9 d'entre eux déclarent être en possession du Certificat Fédéral d'Animateur de club (CFA).
- Les 3 autres ont le DFI ou le BEES.



■ **Situation professionnelle**

Figure 13 : Situation professionnelle des moniteurs



- 1/3 des moniteurs est sans activité professionnelle.

■ **Compétences et besoins en formation**

Les compétences des moniteurs ont été évaluées sur la base de leurs déclarations grâce aux critères d'évaluation suivants :

1. ne maîtrise pas du tout.
2. connaît les rudiments, doit être aidé.
3. peut faire seul, mais avec quelques difficultés.
4. compétences suffisantes pour le rôle dans l'association.
5. expert (compétences professionnelles par exemple).

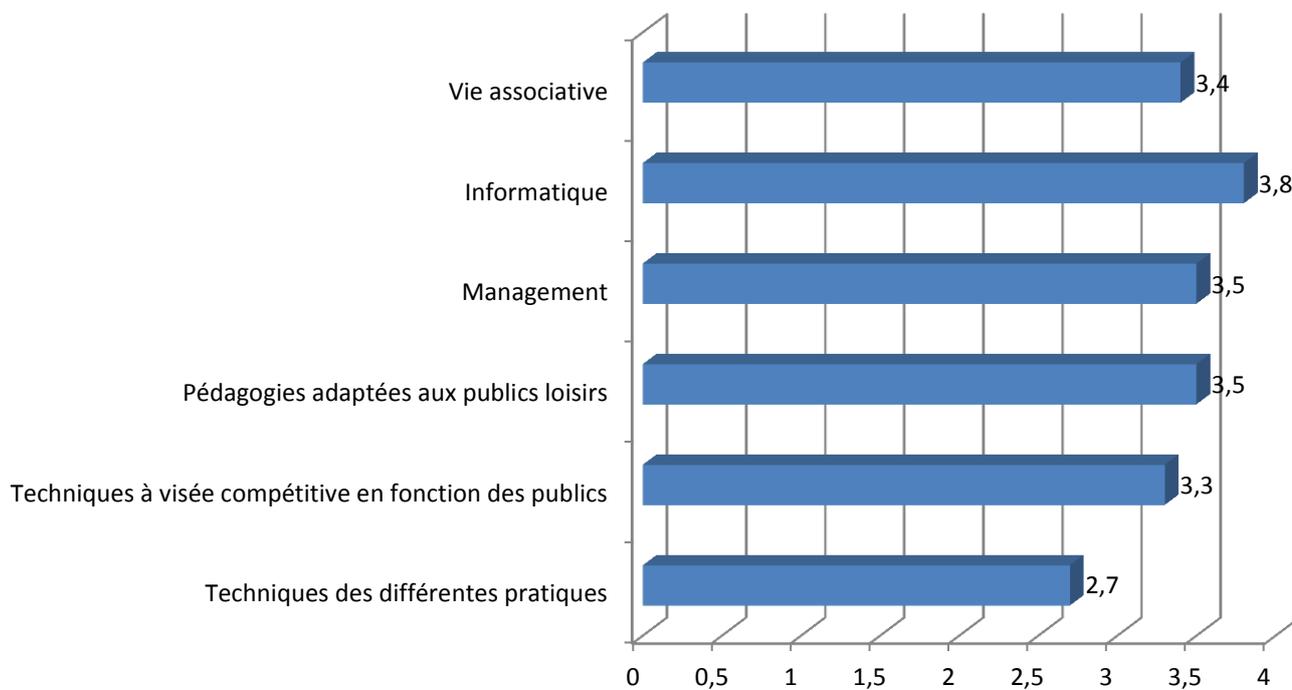
Plusieurs champs de compétences ont été questionnés :

- Techniques des différentes pratiques
- Techniques à visée compétitive en fonction des publics
- Pédagogiques adaptées aux publics loisirs
- Management
- Informatique
- Vie associative



Les réponses fournies par les moniteurs renseignent sur les champs à consolider si le besoin existe.

Figure 14 : Niveau de compétences déclaré par les moniteurs des clubs



- Techniques des différentes pratiques

Moyenne des réponses fournies : 2,7.

La maîtrise des techniques des différentes pratiques du billard constitue un domaine de compétence mal maîtrisé par les moniteurs. En effet, ils déclarent être relativement à l'aise en ce qui concerne le billard carambole ; par contre ils semblent assez fragiles pour la pratique du Pool (Blackball) ou du Snooker.

Ceci s'explique par le peu de clubs pratiquants le Pool et le Snooker (3) dans la région. Ces pratiques semblent être moins bien connues que le billard carambole.

⇒ **Dans une perspective de développement de l'activité billard, une information sur les règles et techniques des pratiques Pool et Snooker pourraient être une priorité pour les moniteurs.**

- Techniques à visée compétitive en fonction des publics

Moyenne des réponses fournies : 3,3.

Globalement, les moniteurs peuvent encadrer les pratiques à visée compétitive, mais pas sans difficulté. Une information différenciée sur les techniques en fonction des publics pourraient les aider à se perfectionner.

Au cours des focus-groupes, il est apparu aussi qu'il serait pertinent d'informer les moniteurs sur les évolutions régulières du règlement afin qu'ils puissent mettre à jour leurs connaissances.

⇒ **L'amélioration des techniques constituent une priorité dans le cadre du PQR.**



- Pédagogies adaptées aux publics loisirs

Moyenne des réponses fournies : 3,5.

Au regard des données issues des questionnaires, il apparaît que les moniteurs sont moyennement à l'aise en fonction des publics dans la pratique « loisir ». Globalement, pour les publics « jeunes, adolescents, adultes, féminin et sénior », ils déclarent avoir les compétences suffisantes ; par contre, ils se sentent limités pour encadrer les personnes en situation de handicap et/ou les personnes en difficulté d'insertion.

- ⇒ **Une information spécifique sur les pédagogies adaptées aux personnes en insertion et aux personnes en situation de handicap pourrait constituer une information pertinente pour les moniteurs.**

- Management

Moyenne des réponses fournies : 3,5.

Les difficultés exprimées au niveau des compétences de management concernent la gestion d'une équipe de moniteurs et celle d'un groupe « loisir ». La « prise de parole en public » semble être relativement maîtrisée par les moniteurs.

- ⇒ **La compétence de gestion de groupe ne représente pas une priorité aujourd'hui pour les moniteurs étant donné l'absence ou quasi-absence d'équipe d'encadrement dans les clubs. Une formation de management n'apparaît pas comme nécessaire.**

- Informatique

Moyenne des réponses fournies : 3,8.

Les moniteurs déclarent posséder les compétences suffisantes en informatique au regard de l'activité des associations billard.

- ⇒ **Cette thématique de formation n'est pas prioritaire.**

- Vie associative

Moyenne des réponses fournies : 3,4.

Les moniteurs semblent moyennement compétents en ce qui concerne la gestion associative des clubs. Leur difficulté majeure réside au niveau des connaissances en droit associatif.

- ⇒ **Au regard de l'activité moyenne des clubs, le renforcement de ce secteur ne constitue pas une priorité.**



■ Modalités pédagogiques

Figure 15 : Préférences concernant le lieu de la formation par rapport à l'emplacement du club

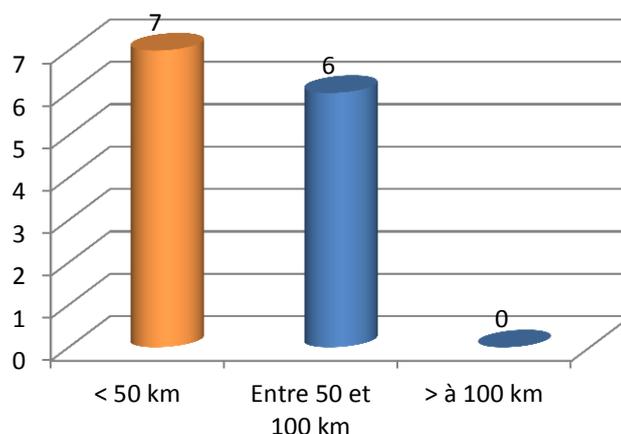


Figure 16 : Préférences concernant le jour de la formation

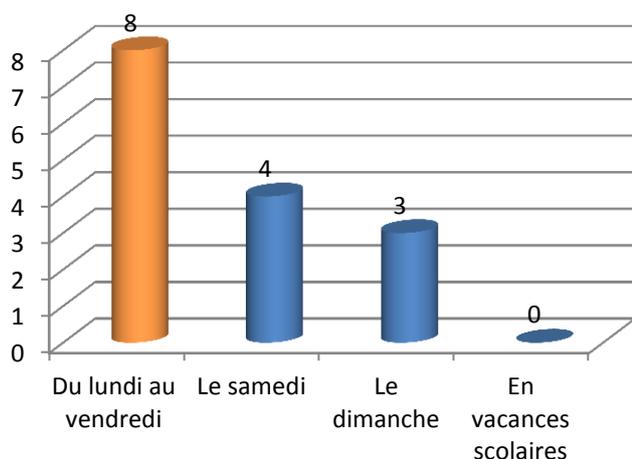
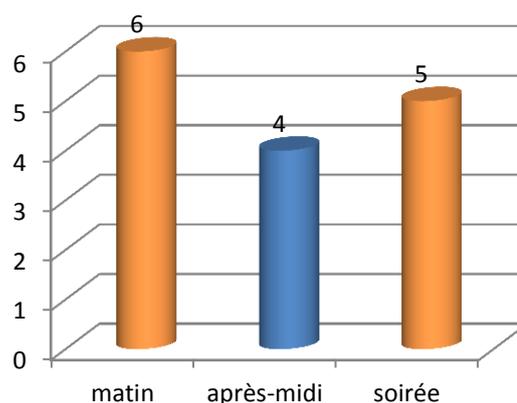


Figure 17 : Préférences concernant l'heure de la formation



Suite aux réponses fournies par les moniteurs des clubs concernant leurs préférences sur les modalités pédagogiques, ils souhaiteraient que les formations aient lieu :

- A moins de 50 km de leur club de préférence, 100 km maximum.
- En semaine de préférence.
- Le matin ou en soirée.

Au regard de la situation professionnelle des moniteurs (50 % actifs / 50 % d'inactifs), il semble plus pertinent de programmer les formations en soirée pour permettre aux personnes actives dans la vie professionnelle de pouvoir participer à ces actions de formation.

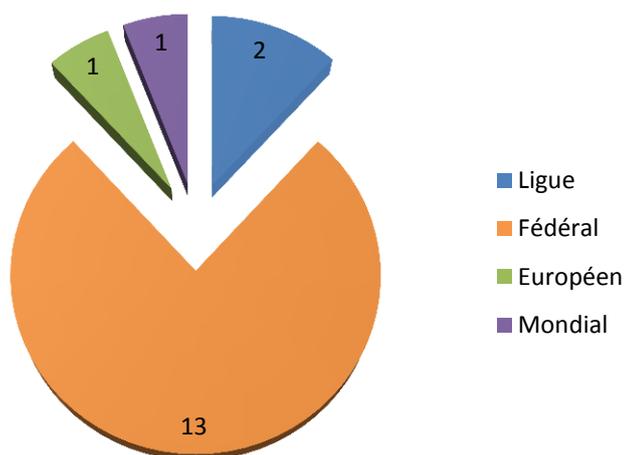
Concernant les frais de formation, 60 % des moniteurs sont prêts à y participer pour un montant de 15 € / jour maximum.



3.3 Les arbitres

■ Interventions

- 17 arbitres ont répondu au questionnaire avec des statuts différents :

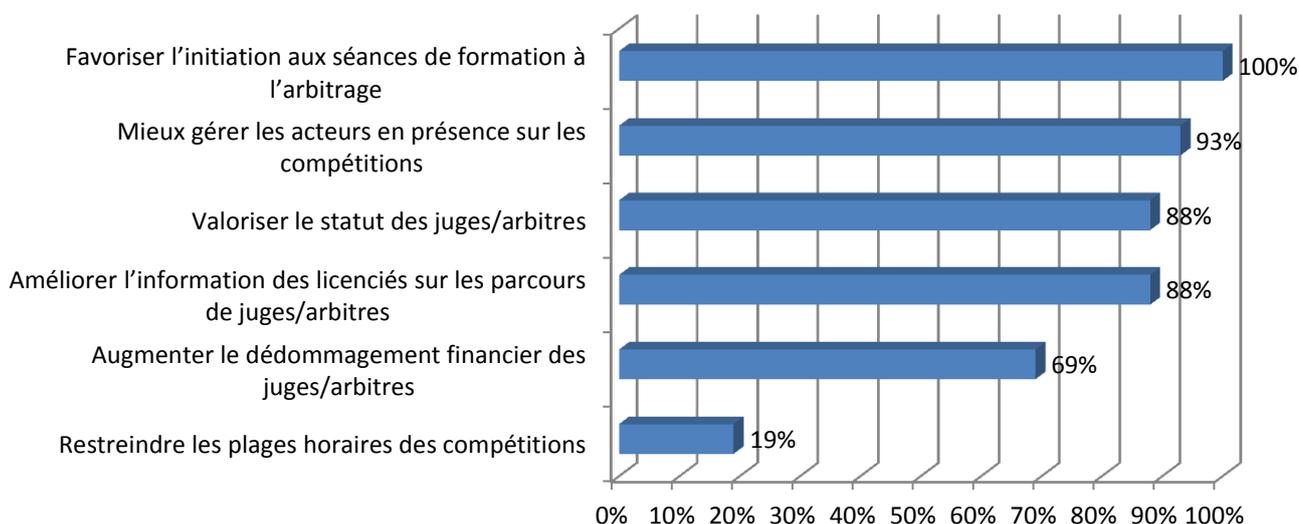


- 13 sont « arbitre fédéral »
- 11 d'entre eux occupent des fonctions de dirigeants dans le club.
- 6 des fonctions de moniteurs bénévoles.

■ Axes d'amélioration du statut d'officiel

- A la question « *Etes-vous d'accord pour dire que les propositions ci-dessous renforceront les actions des juges et arbitres au sein des clubs ?* », les arbitres interrogés répondent OUI de la manière suivante :

Figure 18 : Axes d'amélioration du statut d'officiel





- Ces données renseignent sur l'intérêt que les arbitres portent à la formation : tous sont convaincus qu'il est nécessaire de multiplier les séances d'initiation et les formations sur l'arbitrage.
- Cette idée est renforcée par le fait que 88 % d'entre eux souhaiteraient améliorer l'information donnée aux licenciés concernant les parcours de juges/arbitres.

■ **Compétences et besoins en formation**

Les compétences des arbitres ont été évaluées sur la base de leurs déclarations grâce aux critères d'évaluation suivants :

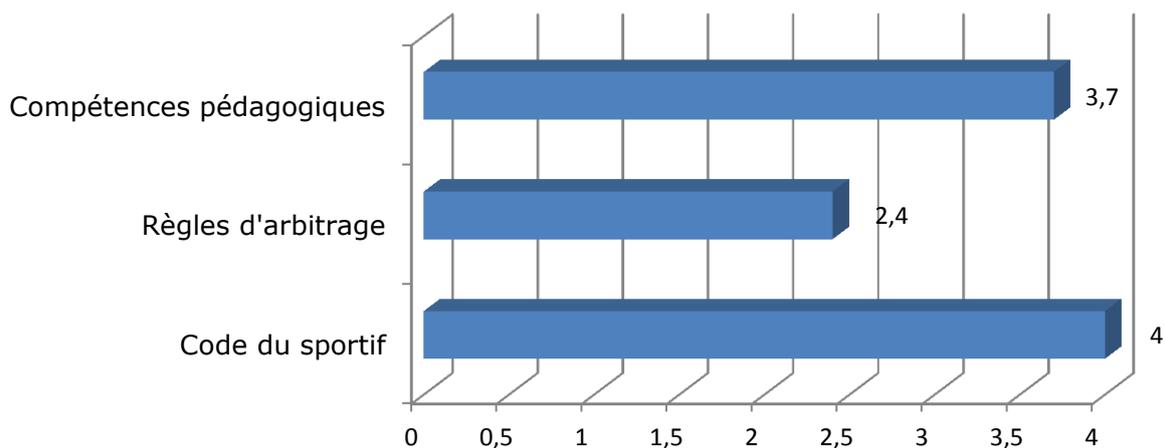
1. ne maîtrise pas du tout.
2. connaît les rudiments, doit être aidé.
3. peut faire seul, mais avec quelques difficultés.
4. compétences suffisantes pour le rôle dans l'association.
5. expert (compétences professionnelles par exemple).

Plusieurs champs de compétences ont été questionnés :

- Le code du sportif
- Les règles d'arbitrage
- Les compétences pédagogiques

Les réponses fournies par les arbitres renseignent sur les champs à consolider si le besoin existe.

Figure 19 : Champs de compétences à renforcer





- Compétences pédagogiques

Moyenne des réponses fournies : 3,7.

Les arbitres déclarent maîtriser les compétences pédagogiques. Ils n'ont pas de difficulté particulière pour :

- Connaître les motivations des joueurs.
- Connaître les difficultés des joueurs.
- Savoir prévenir des tensions avec les accompagnants des joueurs.
- Savoir régler des conflits avec les accompagnants des joueurs.

⇒ **Le renforcement de ces compétences ne semble pas être une priorité pour arbitres actuellement.**

- Règles d'arbitrage

Moyenne des réponses fournies : 2,4.

Les résultats sont contrastés concernant les règles d'arbitrage. Celles-ci semblent bien maîtrisées par les arbitres pour les règles du billard carambole. Par contre, les règles d'arbitrage du Blackball et du Snooker ne sont pas maîtrisées par les arbitres.

⇒ **Si ces pratiques deviennent un axe de développement fort du billard sur la Ligue, la mise en place de formation spécifique sur les règles du Blackball et du Snooker constituerait une priorité. Dans l'état actuel des choses : ce n'est pas le cas.**

Par contre les focus-groupes ont permis de mettre en évidence des difficultés d'arbitrage liées à la méconnaissance des mises à jour du règlement par les joueurs et les arbitres.

⇒ **Concernant les règles d'arbitrage, la priorité serait de mettre en place des séances d'information sur l'évolution des règles du jeu.**

- Code du sportif

Moyenne des réponses fournies : 4.

Les arbitres déclarent maîtriser les compétences liées au Code du sportif :

- Connaître le code du sportif.
- Veiller au respect du code du sportif.
- Sanctionner les comportements incorrects.

⇒ **La mise en place de formations sur ce thème ne constitue pas une priorité.**



■ Modalités pédagogiques

Figure 20 : Préférences concernant le lieu de la formation par rapport à l'emplacement du club

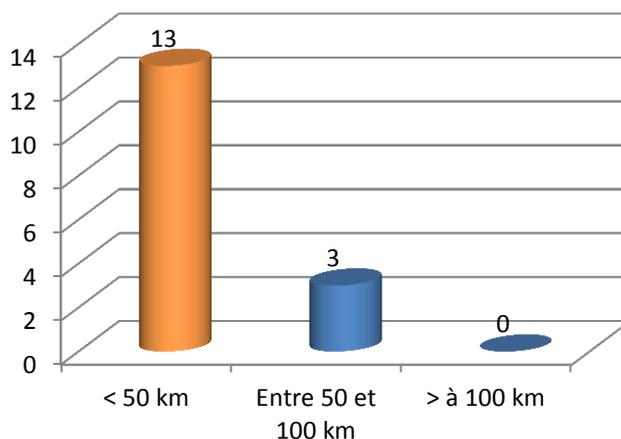


Figure 21 : Préférences concernant le jour de la formation

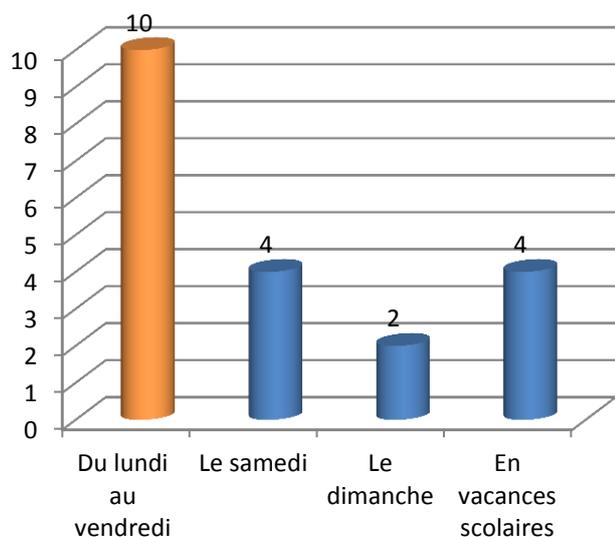
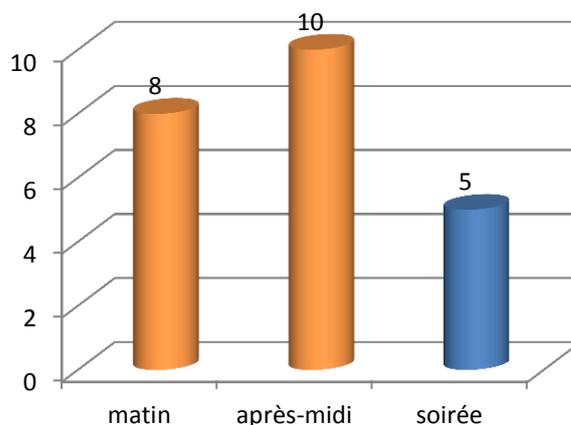


Figure 22 : Préférences concernant l'heure de la formation



Suite aux réponses fournies par les arbitres des clubs concernant leurs préférences sur les modalités pédagogiques, ils souhaiteraient que les formations aient lieu :

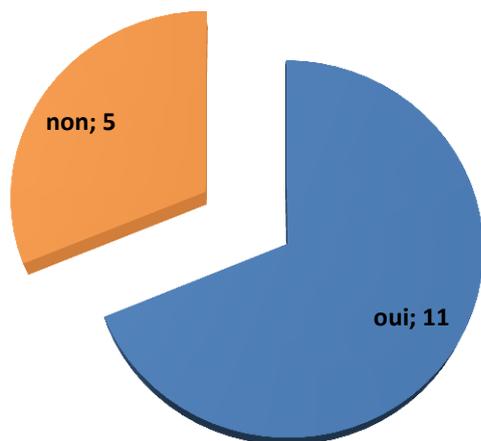
- A moins de 50 km de leur club.
- En semaine de préférence.
- Le matin ou l'après-midi.



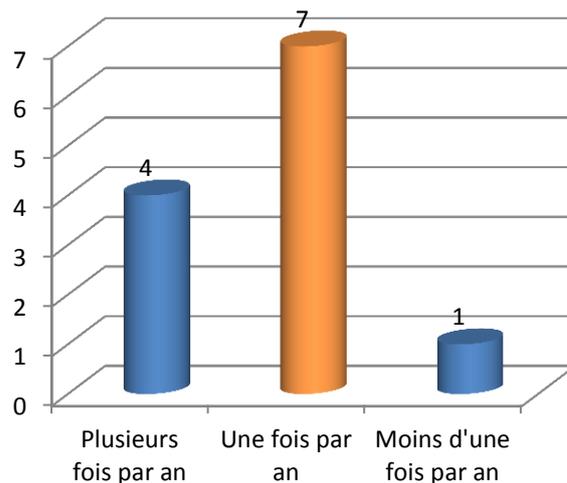
Une question complémentaire a été posée aux arbitres au sujet de séances d'informations et/ou de formation continue :

« Le règlement sportif évoluant régulièrement, participeriez-vous à des séances d'informations et/ou de formation continue »

Les réponses ont été les suivantes :



Si oui, combien de fois par an ?



- En majorité, les arbitres semblent prêts à participer à des séances d'informations et/ou à des formations continues sur l'évolution du règlement du billard.
- Concernant la fréquence, les arbitres souhaiteraient que ces temps d'informations aient lieu une fois par an.



4 Fiches actions de formation

Au regard du diagnostic réalisé précédemment, Mouvens propose l'organisation des formations suivantes :

Dirigeants

- Développer ses ressources financières en sollicitant des partenaires privés et/ou publics.
- Dynamiser son équipe de bénévoles autour de projets et fidéliser les nouveaux adhérents.
- Renforcer ses compétences informatiques en lien direct avec les exigences de la pratique du billard.

Moniteurs

- Mettre à jour ses connaissances grâce aux apports théoriques de formations à thème.

Arbitres

- Mettre à jour ses connaissances du règlement du billard suite aux évolutions imposées par la Fédération.



1-1. Développer ses ressources financières en sollicitant des partenaires privés et/ou publics.

Objectifs

- Etre capable d'identifier et d'entretenir la relation avec les différents partenaires.
- Connaître les différentes modalités des financements privés et publics.
- Savoir remplir un dossier de subvention.

Publics : Dirigeants

Format : Stage

Durée : 1 jour

Programme

- L'évolution du partenariat entre les financeurs publics et les associations :
 - Les dispositifs nationaux et locaux concernés par le soutien aux associations.
 - De la logique de « guichet » à la mise en place d'un partenariat.
 - Le projet au service de l'intérêt général.
- Le dossier unique de subvention (COSA) :
 - L'identification des attentes des financeurs.
 - La définition des actions sur lesquelles l'association peut solliciter un financeur.
 - Analyse détaillée du contenu du dossier COSA.
 - Identifier et communiquer sur les éléments clés d'une action (ou d'un projet).
- Réalisation de la trame globale du dossier de partenariat :
 - Organisation du dossier : méthodologie.
 - Description du projet.
 - Propositions de partenariats (publics/privés) de l'association.
 - Estimation budgétaire.
- Conseils et astuces :
 - Le fond et la forme du dossier.
 - La diffusion du dossier.
 - Exemples de dossier de partenariat.

Modalités pédagogiques

- En semaine
- En soirée
- A moins de 50 km des clubs ; 100 km maximum.

Dirigeants



1-2. Dynamiser son équipe de bénévoles autour de projets et fidéliser les nouveaux adhérents.

Objectifs

- Savoir conduire une réunion.
- Etre capable de mobiliser de nouveaux bénévoles.
- Dynamiser son équipe de bénévoles autour de nouveaux projets.
- Savoir accueillir et fidéliser de nouveaux pratiquants.

Publics : Dirigeants

Format : Stage

Durée : 1 jour

Programme

- La conduite de réunion :
 - Quel type de réunion pour quel message et quels participants ?
 - Principes d'animation de réunion.
 - Effets sur les participants et phénomènes de groupes :
 - ✓ La peur du groupe.
 - ✓ La mise en place de rôles au sein du groupe.
 - ✓ La tendance au conformisme.
- Les leviers de la motivation des bénévoles :
 - La motivation et l'implication des bénévoles.
 - Les 10 clés de la réussite.
 - L'animation de l'équipe de bénévoles.
- Inscrire les ressources humaines dans un projet collectif :
 - Définir la place et le rôle de chacun.
 - Garantir un fonctionnement démocratique.
 - Définir une organisation adaptée.
 - Les circuits de décision
- L'accueil et la fidélisation des nouveaux adhérents :
 - Repérer les motivations des adhérents.
 - Organiser la structure en vue de leur satisfaction.

Modalités pédagogiques

- En semaine
- En soirée
- A moins de 50 km des clubs ; 100 km maximum.

Dirigeants



1-3. Renforcer ses compétences informatiques en lien direct avec les exigences de la pratique du billard.

Objectifs

- Connaître la fonction de Directeur de Jeu et en remplir les missions.
- Savoir saisir une feuille de matches sous format informatique.
- Communiquer par mail et insérer une pièce jointe.
- Remplir un document pour communiquer sur Internet.

Publics : Dirigeants

Format : Stage

Durée : 1 jour

Programme

- Remplir les missions du Directeur de Jeu :
 - Savoir remplir une feuille de matches (nom, prénom, n° de licence...) au format informatique.
 - Connaître le règlement et savoir l'appliquer (échauffement, validation des coups, temps morts, attitudes, sanctions...).
- Utiliser les fonctions simples de l'outil informatique :
 - Rechercher des informations sur Internet.
 - Transmettre des feuilles de matches par mail en pièce jointe.
 - Affilier le club et saisir les licences directement en ligne sur le site de la Ligue de Billard.
 - Produire un document d'information en format informatique.

Dirigeants

Modalités pédagogiques

- En semaine
- En soirée
- A moins de 50 km des clubs ; 100 km maximum.



1-4. Mettre à jour ses connaissances grâce aux apports théoriques de formations à thème.

Objectifs

- Renforcer et consolider les compétences des moniteurs par des séquences d'informations et/ou des formations à thème.

Publics : Moniteurs

Format : Stage

Durée : 0,5 jour ou 1 jour

Programme et thèmes à traiter

- Techniques et règlements :
 - Snooker.
 - Pool (Blackball).
 - Techniques pour la pratique compétitive du billard carambole.
- Approches pédagogiques :
 - Publics en situation de handicap.
 - Publics en difficultés d'insertion.

Modalités pédagogiques

- En semaine
- En soirée
- A moins de 50 km des clubs ; 100 km maximum.

Moniteurs

1-5. Mettre à jour ses connaissances du règlement du billard suite aux évolutions imposées par la Fédération.

Objectifs

- Transmettre, consolider et mettre à jour les connaissances de l'ensemble des acteurs (arbitres, joueurs, moniteurs, directeurs de jeu...) sur le règlement du billard.

Publics : Tous

Format : Réunion d'informations

Durée : 2/3 heures

Programme

- Mettre à jour ses connaissances sur la pratique Billard :
 - Les fautes spécifiques
 - Le « cuter »
 - Le tirage à la bande
 - Les modes de jeu
 - L'évolution du code sportif
 - Le temps de jeu

Arbitres

Modalités pédagogiques

- En club
- En soirée ou le weekend
- Par les arbitres référents des clubs